

# Transitions vers une industrie économe en matières premières

## Déclaration du groupe environnement et nature

Notre modèle économique est basé depuis la révolution industrielle sur une économie dite linéaire : l'extraction de ressources naturelles, leur consommation et leur destruction.

Si cette économie a, sans conteste, apporté une nouvelle forme de confort matériel, de progrès, elle ne prend pas (ou peu) en compte la finitude des ressources.

L'avis qui nous a été proposé dresse un constat intéressant de la situation sur les enjeux de l'accès et de l'exploitation de quelques ressources naturelles dites « stratégiques » à moyen et long terme.

Le groupe environnement et nature salue le constat partagé :

- d'une économie qui ne peut durablement compter sur des ressources illimitées ;
- d'un développement possible d'une économie circulaire - et donc d'une nouvelle prospérité - basée sur l'allongement de la durée de vie des produits et de leurs composants. Il s'agit bien de favoriser toutes les étapes que sont l'éco-conception, la réduction de l'extraction des ressources naturelles, la prévention des déchets, la réparation, la réutilisation des produits ou composants et le recyclage... avant de détruire les déchets.

Imaginez des produits conçus pour être déconstruits, démontés, réparés, réutilisés plutôt que détruits. Imaginez que les biens soient vus comme des banques de matériaux qui ont de la valeur plutôt que des déchets potentiels dont il faut se débarrasser.

Le groupe environnement et nature regrette cependant que dans un avis intitulé *Transition vers une industrie économe en matières premières*, la priorité soit mise sur la sécurité de l'accès aux ressources et la « diplomatie » des matières plutôt que sur la réduction de l'extraction à la source. L'avis manque par ailleurs l'occasion d'être innovant dans les pistes qu'il propose et ne constitue pas la valeur ajoutée qu'il mérite. Le potentiel en termes d'économie et d'emplois concernant la réparation et la réutilisation aurait pu, par exemple, être plus approfondi. Enfin, la partie financement n'a pas pu être abordée sereinement et de façon prospective.

En revanche, le groupe environnement et nature soutient certaines pistes abordées, comme par exemple :

- le besoin de réorienter les programmes investissement d'avenir de l'ADEME dont 85 % sont affectés à la gestion de déchets et au recyclage et seulement 2 % à l'éco-conception et l'écologie industrielle ;
- la proposition d'augmenter et moduler l'éco-contribution pour favoriser les produits vertueux en termes de réparabilité, recyclabilité, non toxicité... et développer la prévention et la recherche ;
- la nécessité de réutiliser plusieurs fois la matière ;
- l'utilité de développer des approches collaboratives, tant dans la phase de production que dans la gestion de fin de vie, et ce dans une approche territoriale.

Le groupe environnement et nature a majoritairement voté cet avis.